**Rapport de présentation du Budget Primitif 2017**

 **- :- :- :- :- :-**

Le budget primitif 2017 est proposé en équilibre en investissement et fonctionnement à hauteur de 2 923 432 €.

C’est un budget qui d’une part, permet d’assurer les grands services auprès de la population sans faire appel à une augmentation des impôts et d’autre part, une prévision d’investissement très importante puisque cette dernière s’avère supérieure au budget de fonctionnement.

Bien évidemment, cela intègre les reports antérieurs, mais démontre la volonté municipale d’investir pour l’avenir.

**En fonctionnement**, il est à noter que les recettes de gestion courante et réelles de fonctionnement couvrent bien les dépenses des mêmes comptes.

Par ailleurs, il est précisé que les propositions nouvelles en dépenses sont inférieures à 2016, ceci dans le seul objectif de limiter nos dépenses et de bien les ajuster sur le compte administratif 2016.

Donc peu de remarques sont à relever sur ce budget prévisionnel qui s’équilibre à 1 276 280 €.

**En investissement**, les dépenses très importantes liées à la construction de l’école maternelle sont définitivement réglées.

Les projets à venir sont donc concentrés sur les voiries, la sécurité des personnes, le renforcement du patrimoine (achat de terrains) et l’amélioration du réseau électrique.

Ce budget investissement s’équilibre à hauteur de 1 647 152 € soit 3 431 € ≃ par foyer fiscal.

C’est donc une contribution très importante pour une commune de notre strate.

Au travers de ces actions, nous participons donc au développement économique de notre région.

A noter que les restes à réaliser nécessitent un financement à hauteur de 82 947 €.

Au regard de nos excédents antérieurs 500 800 € en fonctionnement et 694 524 € en investissement, il ne sera pas fait appel à l’emprunt.

C’est aussi un objectif à maintenir jusqu’à la fin du mandat, le principe étant également de conserver en permanence une trésorerie de 300 000 €.

Au titre des recettes, elles sont prévues « sincères et véritables » tout en prenant en considération les différentes baisses de dotations.

En définitive, ce budget avant présentation en conseil municipal a fait l’objet d’un avis favorable de la commission des finances.

Tout en préservant un développement optimal de la commune, il s’inscrit dans la rigueur demandée.

le 3 avril 2017

Le Maire, B. Bazille